Extrait du Libération Afrique

http://www.liberationafrique.org

Le gouvernement maintient des enfants soldats dans les rangs

- Pays - Tchad -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2007

Libération Afrique

L'armée tchadienne et ses forces paramilitaires alliées privent des milliers d'enfants soldats des programmes de démobilisation malgré les promesses du gouvernement d'exempter les soldats mineurs du service militaire, a annoncé Human Rights Watch dans un rapport paru aujourd'hui.

Le Groupe de travail du Conseil de sécurité de l'ONU sur les enfants dans les conflits armés se réunira le 19 juillet pour discuter des solutions à apporter par le Conseil de sécurité au problème du recours aux enfants soldats et à d'autres abus des droits humains des enfants dans le conflit armé au Tchad.

En mai, le gouvernement tchadien avait promis de coopérer avec l'UNICEF pour identifier et démobiliser les enfants soldats des rangs de son armée. Depuis lors, plusieurs centaines d'enfants, dont certains de 8 ans à peine, ont été retirés d'une base militaire située au centre du Tchad. Aucun d'entre eux ne faisait cependant partie de l'armée nationale ; tous appartenait à un groupe paramilitaire rallié au gouvernement. Les demandes de l'UNICEF pour visiter deux autres bases, toutes deux dans des zones de conflits à l'est du Tchad, n'ont pas été accordées par les responsables du gouvernement tchadien.

« *Le gouvernement tchadien manque à sa promesse de retirer les enfants soldats de ses forces armées* », a déclaré Peter Takirambudde, directeur de la division Afrique à Human Rights Watch. « *Le Conseil de sécurité devrait exiger du gouvernement tchadien et de ses forces alliées qu'ils mettent fin au recrutement d'enfants et qu'ils relâchent ceux qui sont déjà intégrés dans les rangs.* »

Le rapport de 46 pages, intitulé *A la guerre dès le plus jeune âge : Les enfants soldats dans le conflit tchadien* (*Early to War : Child Soldiers in the Chad Conflict*), examine la manière dont l'armée tchadienne, ses milices paramilitaires alliées et les forces rebelles ont utilisé et recruté des enfants soldats à la fois au nord du Tchad et à sa frontière est avec la région du Darfour, au Soudan. Le rapport se base aussi bien sur des interviews d'officiers supérieurs de l'armée tchadienne que sur celles d'enfants soldats toujours mobilisés.

Depuis décembre 2005, l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) se bat contre des groupes rebelles tchadiens, soutenus par le Soudan et dont l'objectif est de renverser le Président Idriss Déby. A l'automne 2006, lorsque les combats ont fait rage dans le nord et l'est du Tchad, le gouvernement et les forces rebelles ont tous deux recruté de plus en plus d'enfants. Ces derniers continuent aujourd'hui encore à servir dans les rangs, que ce soit en tant que combattants, gardes, cuisiniers ou sentinelles sur la ligne de front. Ces derniers mois, alors que les forces progouvernementales ont pris le dessus, le gouvernement s'est engagé dans des négociations avec les rebelles.

Un ancien groupe rebelle qui recrutait et avait recours à des enfants soldats, le Front Uni pour le Changement (FUC), a signé un accord de paix avec le gouvernement en décembre dernier. Cet accord prévoit l'intégration des forces du FUC au sein de l'armée nationale. Cependant, après que le FUC a accepté d'intégrer dans l'armée bien plus de soldats que ce dont il disposait, le groupe a lancé des campagnes de recrutement agressives, intégrant de ce fait de nombreux enfants dans ses rangs.

Malgré les promesses gouvernementales de démobilisation des enfants soldats, les interviews faites par Human Rights Watch avec des commandants de l'armée indiquent que le personnel militaire tenterait d'exclure les enfants du processus de démobilisation.

« *Certains enfants soldats seront démobilisés, mais la plupart seront cachés* », a raconté un officier supérieur tchadien à Human Rights Watch. « *Ils seront stationnés sur les lignes de front ou dans d'autres endroits interdits au public.* »

Copyright © Libération Afrique

Par exemple, aucun des 413 enfants démobilisés depuis mai des infrastructures militaires du gouvernement tchadien ne venait de l'armée nationale. Tous étaient d'anciens combattants du FUC qui avait été intégré aux forces gouvernementales.

« *Le gouvernement tchadien doit retirer les enfants de tous les recoins du système militaire, pas seulement des rangs de ses anciens ennemis* », a ajouté Takirambudde.

Depuis janvier 2006, les chercheurs de Human Rights Watch ont observé le recours aux enfants soldats par l'armée et par des forces progouvernementales, y compris par des ex-forces rebelles (notamment le FUC), des forces locales d'autodéfense et deux mouvements rebelles soudanais. Chacun de ces groupes a des forces déployées le long de la frontière soudano-tchadienne.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a proposé une mission de protection des civils à déployer dans l'est du Tchad, mais cette proposition a rencontré une opposition persistante de la part des responsables du gouvernement tchadien.

« *L'insécurité régnant dans l'est du Tchad rend les enfants vulnérables au recrutement au poste de soldat* », a indiqué Takirambudde. « *Une mission internationale est nécessaire pour protéger les civils et mettre fin à cette insécurité.* »

Le gouvernement tchadien et le FUC, désormais rallié au gouvernement, violent tous deux le droit international, lequel interdit le recours aux enfants de moins de 18 ans dans un conflit armé. De plus, le recrutement ou l'utilisation d'enfants âgés de moins de 15 ans sont considérés comme des crimes de guerre.

Copyright © Libération Afrique